



LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL du 09 OCTOBRE 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

DIRECTION GENERALE

- **N°2025-61** : Installation de Mme Ferreira Lino nouvelle conseillère municipale suite à une démission.
Dont acte
- **N°2025-62** : Installation de Mme Le Scouarnec nouvelle conseillère municipale suite à une démission.
Dont acte
- **N°2025-63** : Désignation de Mme Le Scouarnec au sein des commissions municipales et autres instances.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-64** : Désignation de Mme Ferreira Lino au sein des commissions municipales et autres instances.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-65** : Indemnités des élus – Cessation de versement à M. Jendoubi.
Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINE

- **N°2025-66** : Modification du tableau des effectifs.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-67** : Prorogation d'un an de la complémentaire santé avec le CIG petite couronne.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-68** : Convention cadre avec le CIG petite couronne en matière de prévention de santé et d'action sociale au travail.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-69** : Révision du régime indemnitaire des agents de la petite enfance
Adopté à l'unanimité

SERVICE D'INFORMATION

- **N°2025-70** : Présentation du rapport d'activité d'infocom'94.
Dont acte
- **N°2025-71** : Convention relative à l'offre de tests d'intrusion par Infocom'94.
Adopté à l'unanimité

SERVICE TECHNIQUES

- **N°2025-72** : Convention de maîtrise d'ouvrage temporaire pour l'enfouissement des réseaux rue de Marolles dans sa partie comprise entre la rue de Maison Blanche et l'avenue des Châtaigniers.
Adopté à l'unanimité

FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

- **N°2025-73** : Demande de subvention exceptionnelle 2025 – Association Boissy Jumelage.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-74** : Créances irrécouvrables – admission en non-valeur et créances éteintes.
Dont acte
- **N°2025-75** : Communication du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes relatifs au contrôle des comptes et de la gestion de la commune pour la période de 2019 et suivants.
Dont acte

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN

- **N°2025-76** : Dénomination du nouveau terrain synthétique situé au stade Marcel Laveau.
Adopté à l'unanimité avec une abstention (M. Jendoubi) et un vote contre (M. Ngaliema)
- **N°2025-77** : Dénomination des aménagements paysager au-dessus de la RN19.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-78** : Approbation du rapport local de suivi de l'artificialisation des sols de 2011 à 2023.
Dont acte
- **N°2025-79** : Renouvellement de la convention d'assistance architecturale avec le CAUE du Val-de-Marne.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-80** : Acquisition de la parcelle Hottinguer pour le passage de la sente piétonne.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-81** : Modification des statuts de la SPL Avenir Développement et abrogation de la délibération de 2018 relative à la cession d'actions.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-82** : Dérogation au repos dominical pour les commerces de détail.
Adopté à l'unanimité avec trois abstentions (M. Tuzlu, M. Normand, M. Barthes)

- **N°2025-83** : Adhésion de la ville de Boissy-Saint-Leger à la fédération nationale des marches de France (F.N.S.C.M.F.).
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-84** : Approbation de la convention d'occupation du domaine public avec la société TOTEM France – site « Les Glaisières ».
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-85** : Avenant n°1 au bail commercial au sein de l'ancienne cuisine centrale de la commune de Boissy-Saint-Leger sise rue Jacques Prévert.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-86** : Avenant n°1 a la convention d'utilisation d'une partie de l'ancienne cuisine centrale de la commune de Boissy-Saint-Leger sise rue Jacques Prévert.
Adopté à l'unanimité
- **N°2025-87** : Présentation du bilan de la convention d'intervention foncière entre l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF), la ville et grand paris sud est avenir sur l'année 2024.
Dont acte

Boissy-Saint-Léger,
Le 09/10/2025



Le maire

M. Régis CHARBONNIER